



## **La Charte Handivoile** **Mare Inseme**

Cette charte est destinée à définir le cadre des activités de l'association Mare Inseme Handivoile .

Les bénéficiaires sont des personnes dont la situation ne permet pas de pratiquer l'activité nautique en autonomie.

- handicap physique
- handicap psychique
- handicap social
- maladie grave
- autres situations d'isolement

Les encadrants et les bénévoles de la section Handivoile participent à l'organisation et à la prise en charge de l'activité.

Les accompagnants participent aux sorties.

Les critères d'éligibilité des personnes bénéficiaires, des bénévoles et des accompagnants sont appréciés au cas par cas par l'équipe d'encadrement de l'association Mare Inseme. La notion d'isolement sera prise en compte.

### **Principes**

- respect de la différence
- solidarité face aux difficultés générées par cette différence
- partage, écoute, bienveillance
- compagnonnage
- équité
- valorisation du bénévolat
- promotion de la mixité et l'inclusion

## **Objectifs**

- Apporter du bien-être
- Stimuler les capabilités (intention de faire) et l'autonomie ressentie plutôt que les capacités réelles limitées par le handicap
- Susciter du projet
- Permettre la valorisation par un accès à la compétition handivoile
- Changer le regard sur le handicap
- Améliorer les compétences tant en voile qu'en connaissance des problématiques handivoile

## **Actions**

- Proposer des formations adaptées aux demandes et aux besoins
- Entretenir une dynamique associative
- Organiser toutes actions visant à atteindre les objectifs précités